

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'homme au cœur de la Montagne : Un 35^e Congrès sous le signe de l'écoute, du dialogue et de l'innovation

Annie GENEVARD, députée du Doubs, présidente de l'Association nationale des élus de la montagne, Jeanine DUBIE, députée des Hautes-Pyrénées, secrétaire générale, et Frédérique LARDET, députée de la Haute-Savoie, vice-présidente, ont clôturé la 35^e édition du congrès annuel de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) qui s'est tenue les 17 et 18 octobre à Jean-Pied-de-Port et Ispoure. Plus de 500 élus issus de tous les massifs, se sont réunis pendant deux jours pour débattre sur des problématiques essentielles pour le territoire montagnard en présence de Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Jean-Baptiste LEMOYNE, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'agro-pastoralisme dont le modèle doit être préservé avec une place centrale pour l'homme, *La couverture numérique de la montagne* avec le bilan du déploiement du très haut débit fixe et mobile ainsi que les perspectives de la 5G, et enfin *Les atouts de la montagne en matière touristique*, tels étaient les points à l'ordre du jour.

En réponse à la présidente qui l'a interpellée sur la place de la montagne, dans la nouvelle Agence de la cohésion des territoires (ANCT), la ministre a reconnu une évidence à ses yeux: les territoires de montagne, ne sont pas comme les autres et annoncé que les commissariats de massif seront confortés au sein de la nouvelle Agence.

La présidente a aussitôt répliqué que la montagne souhaite être le laboratoire et l'avant-garde de la différenciation territoriale promue par le Président de la République et inscrite dans la loi depuis 1985.

Pour la préservation de l'agropastoralisme, dont la table ronde était animée par Jeanine DUBIE, les élus, solidaires des éleveurs venus témoigner, demandent un programme ambitieux dans la future PAC pour soutenir efficacement l'ensemble du secteur, avec notamment le maintien de l'ICHN à son niveau actuel *a minima*. Ils défendent une révision du classement des grands prédateurs dans la convention de Berne et, au sein de l'Union européenne, dans la directive Habitats, avec la possibilité, pour le loup, de répondre à la problématique spécifique des parcs naturels et, pour l'ours, d'abandonner définitivement toute réintroduction.

Annie GENEVARD a annoncé qu'elle sera bientôt reçue par Elisabeth BORNE, ministre de la transition écologique et solidaire, avec une délégation de l'ANEM, et qu'elle va initier une démarche au niveau communautaire pour relayer les revendications légitimes des élus et des éleveurs afin de juguler les prédateurs.

Concernant le numérique, elle demande la mise en cohérence du New Deal mobile avec le développement de la 5G en mettant l'aménagement du territoire au cœur de celle-ci et souhaite une étude de faisabilité dans les zones de montagne.

Frédérique LARDET, députée de la Haute-Savoie et vice-présidente de l'ANEM, a rappelé que malgré ses nombreux atouts, la France n'est pas encore la première économie touristique, en termes de recettes, alors qu'elle en a le potentiel. Jean-Baptiste LEMOYNE a souligné qu'il faut réagir, et annoncé que l'ANEM participera aux prises de décisions et sera invitée aux réunions qui concernent la montagne.

Ce congrès a été placé sous le signe de l'innovation puisque l'ANEM a organisé, en marge des débats, une série de formations avec succès, une cinquantaine d'élus ayant participé à 3 formations.

L'ANEM remercie ses partenaires qui l'ont soutenu pendant toute la manifestation : les communes de Saint-Jean-Pied-de-Port et d'Ispoure, la communauté d'agglomération Pays Basque, l'office de tourisme Pays Basque, le département des Pyrénées-Atlantiques et la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'Association remercie aussi l'ensemble de ses partenaires : RTE, EDF, Engie, Véolia, Dalkia, ANCV, La Poste, Bouygues Telecom, Eutelsat, Enedis, SFR, Orange, la Caisse des Dépôts et SUEZ qui ont apporté leur soutien et leur expertise.

La prochaine édition du Congrès se tiendra dans le massif de Corse à CORTE, les 15 et 16 octobre 2020.

Contact : Jérôme Diawara | 01.45.22.17.58 | 06.11.11.66.61 | j.diawara@anem.org

L'ANEM se mobilise depuis près de 35 ans pour faire respecter la spécificité des territoires de montagne dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national. Sa principale mission vise à pérenniser les principes de la loi montagne et à donner aux collectivités des moyens d'action renforcés pour défendre les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels de la montagne. L'Association qui revendique le droit à la différence et la nécessité d'adapter des dispositions générales aux particularités de près d'un quart du territoire national est engagée au quotidien dans les instances et les assemblées locales, nationales et européennes. Elle rassemble quelque 4 000 communes et intercommunalités, 40 départements, 7 régions, et plus de 250 parlementaires.